

quel sacrement enfin, Jésus a-t-il été consacré le prêtre de Dieu et de l'humanité ?

Ah ! remontez à la source même de sa vie, pénétrez au plus intime de son être : voyez-vous le moment, attendu depuis la création du monde, où le Saint-Esprit ayant formé un corps du plus pur sang de Marie, lui mit une âme, la plus belle des âmes créées ? A ce moment même, plus prompt que l'éclair, mais plus grand que le moment de la création première elle-même, la seconde Personne de la Trinité, le Verbe attire à lui cette humanité privilégiée, et lui donne l'existence en devenant sa propre personne ; Dieu le Père contemple son Fils non plus dans son sein seulement, invisible et spirituel, mais devenu homme, fait chair, ayant en propre un corps et une âme ; et malgré cet état nouveau, comme son Verbe n'a rien perdu de ce qu'il était en attirant à soi cette humanité, Dieu le Père lui dit, à ce Verbe, désormais aussi vraiment homme par sa nature humaine, qu'il est Dieu par sa nature divine, il lui dit : *Tu es filius meus, ego hodie genui te ! Tu es mon fils, o Verbe incarné ; je t'engendre aujourd'hui devenu chair, comme je t'engendrais de toute éternité, pur esprit, dans mon sein : tu es Filius meus !* Et en même temps, dit saint Paul, le Père ajoute : *Tu es sacerdos in aeternum ! Tu es prêtre pour l'éternité !*

Voilà son sacerdoce, sa double délégation : celle de Dieu, qui le consacre et l'agrée, celle de l'humanité, qui le délègue et l'envoie.

O Sacerdoce sublime ! Jésus, je vous adore dans la plénitude et la perfection de votre sacerdoce ! Montez à votre autel, "trône éternel de la justice : Dieu, votre Dieu, celui qui est votre Père, vous a consacré par l'onction du plus glorieux sacerdoce, par-dessus tous les anges et tout les hommes, vos frères : *Thronus tuus Deus... unxit te Deus, Deus tuus, oleo exultationis præparticipibus tuis !* — C'est de vous que découleront comme de leur unique source créée, toutes les grâces sacerdotales ; et tous ceux qui seront appelés au redoutable honneur du sacerdoce, participeront à votre incomparable élévation et devront se montrer dignes de vous par une sainteté qui les rende plus semblables à vous que tous leurs frères. "

II. — Action de grâces

Cette consécration sacerdotale de notre prêtre est aussi touchante que sublime. Car c'est bien pour nous, en notre nom, pour nous représenter, à notre profit, que cet ainé est fait prêtre. — Pécheurs et coquables, débiteurs et indigents, nous sommes aussi impuissants qu'indignes d'aborder Dieu pour le glorifier, l'apaiser, solliciter de nouveau ses bienfaits. Voici le prêtre très saint, tout-puissant qui sera toujours exaucé parce que son mérite infini lui en fait un droit : *exauditus pro sua reverentia*. Mais son éminente sainteté, qui le met si haut par-dessus la masse coupable, ne lui ferait-elle pas oublier ou mépriser la terre ? Non ! La bonté divine a voulu qu'en revêtant toute les qualités d'un Dieu, il prit toutes les infirmités, toutes les misères, toutes les faiblesses de l'homme, le péché seul excepté. Et encore, du péché, de nos horribles péchés, qui sont notre mal essentiel et la cause de nos innombrables maux, — notre prêtre très saint, rend la tentation, la responsabilité et le châtiment. Il s'en charge afin d'en connaître l'horreur et le malheur ;